

MALADIE A CARACTERE PROFESSIONNEL (MCP) - FICHE DE SIGNALEMENT

À adresser au Médecin Inspecteur du Travail – DIRECCTE - Inspection Médicale du Travail
Le Newton 3 bis, avenue Belle Fontaine CS 71714 – 35517 Cesson-Sévigné (Tél : 02.99.12.22.60)

MANIFESTATIONS PATHOLOGIQUES

RESULTATS DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES

AGENTS (physique, chimique, biologique et/ou organisation du travail susceptible(s) d'être mis en cause)

DUREE D'EXPOSITION AUX RISQUES AVANT LA MALADIE

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

Un signalement MCP a été fait, mais la pathologie relève d'une MPI. Si oui, quel tableau ? Pourquoi ?

- Refus du salarié
- Refus de la CPAM
- Autres

ENTREPRISE

Nom :

Département :

Secteur d'activité :

Code NAF :

Adresse de l'établissement :

.....

.....

MEDECIN DECLARANT

Généraliste Spécialiste

Médecin du Travail Hospitalier

Médecin Conseil Autres

Cachet : Téléphone :
Signature

SALARIE : sexe, année, mois, département de naissance (7 premiers chiffres de la Sécurité Sociale)

PROFESSION :

Date :

Conserver une copie de cette déclaration dans le dossier médical du salarié